

DEPARTEMENT

DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

Séance du 3 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	8

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Résidence pour Personnes Agées Georges DOTTIN, sous la présidence de Mme Laëtitia COQUELLE.

Date de la convocation
25 novembre 2025

Présents : Mmes Laëtitia COQUELLE - Odile BALLINER - Claire COP - Christelle DELVAL - Brigitte FROMENT - Emilie LELONG - Laurence GEFFROY et M Michel BIRCK.

Objet de la délibération
**Décision Modificative
du Budget du CCAS**

Absente excusée : Isabelle FRILLAY

Madame Emile LELONG est nommée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pour tenir compte des évolutions de toutes natures susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

Les décisions modificatives prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes et modifient les prévisions budgétaires initiales.

Madame la Présidente propose d'effectuer une mise à jour du budget par décision modificative dont le détail est présenté dans l'annexe jointe et qui se résume ainsi :

- | | |
|---|-----------|
| - Chapitre 012, Charges de personnel : | + 8 500 € |
| - Chapitre 65, Autres charges de gestion courante : | - 4 500 € |
| - Chapitre 67, Charges spécifiques : | - 4 000 € |

La décision modificative n° 1 s'élève à 0 €. Les crédits inscrits se répartissent comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	- €
Recettes de Fonctionnement :	- €

Dépenses d'Investissement :	- €
Recettes d'Investissement :	- €

Fait et délibéré en séance, adopté à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 4 décembre 2025

La Présidente du Centre Communal
d'Action Sociale



Laëtitia COQUELLE